

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE  
POLICE NEUCHÂTELOISE

## Communiqué de Presse

*La police neuchâteloise communique*

### Délit de chauffard au Val-de-Travers

**Un automobiliste a été flashé à 146 km/h sur la H10 entre Rochefort et Travers, tronçon limité à 80 km/h**

Samedi 08 octobre 2022 à 15h05, lors d'un contrôle radar, sur la H10, au lieu-dit « Les Chaumes » à Rochefort, en direction de Travers, tronçon limité à 80 km/h, un automobiliste a été mesuré à 146 km/h alors qu'il roulait en direction du Val-de-Travers.

Le conducteur est un homme âgé de 40 ans, domicilié en France. Interpellé par une patrouille, il a été entendu en présence d'un avocat et a reconnu les faits. Ce délit de chauffard est passible d'une peine privative de liberté d'un à quatre ans et d'un retrait de permis d'au moins deux ans.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch), tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 10 octobre 2022